

Communication 3 Les apprentissages démocratiques nécessaires à une gouvernance réflexive de l'éducation : modélisation du processus d'apprentissage conjoint de parents-éducateurs et de superviseurs de l' « école à la maison »

Christine Brabant

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Département d'administration et fondements de l'éducation
Professeure adjointe
christine.brabant@umontreal.ca

Mots clés : scolarisation à la maison ; instruction en famille : éducation alternative ; gouvernance de l'éducation ; gouvernance réflexive ; gestion du changement.

En quête d'une éducation différente pour leurs enfants et d'une participation plus active aux décisions qui la concerne, certains parents choisissent l'option de l'apprentissage en famille (l'«école à la maison»). Leur quasi sortie du système éducatif pourrait être un révélateur des lacunes de l'institution envers certaines populations ou des obstacles à la participation citoyenne en son sein. On peut alors prêter attention à ce cas limite de participation parentale comme à un cas porteur d'un potentiel de réflexivité pour l'institution. En effet, par leur recherche de nouvelles solutions aux problèmes de l'éducation, ces parents offrent à l'institution une possibilité de se renouveler en accueillant leurs expérimentations pour mieux répondre à leurs aspirations et aux besoins de leurs enfants. Cela constitue toutefois un défi pour la gouvernance de l'éducation.

Les difficultés observées au Québec (Canada) sont les limites des outils normatifs existants pour la régulation d'une pratique relativement nouvelle (Protecteur du citoyen, 2015); l'écart entre les normes énoncées et les normes appliquées, symptôme du manque d'adhésion à ces normes par les parents-éducateurs comme par les superviseurs scolaires (Brabant, 2010, 2015); et la dynamique argumentative oppositionnelle des discours sur les mérites et les dangers de l'apprentissage en famille (Brabant, 2010).

La théorie de la gouvernance réflexive (Lenoble and Maesschalck, 2010) aborde la gouvernance des domaines de l'intérêt public, telle que l'éducation, de manière pragmatique, comme un processus collectif de résolution de problèmes pour assurer le vivre-ensemble. Dans ce cadre, l'apprentissage démocratique de tous les acteurs (individuels, collectifs et institutionnels) devrait être soutenu afin de générer une réflexivité systémique, dans l'esprit de l'apprentissage organisationnel décrit par Schön et ses collègues (1971, 1978, 1994, 1996). Ainsi, cette théorie s'inscrit dans la lignée de l'idéal démocratique de Dewey (1916, 1927, 1938) en valorisant la participation démocratique, l'action collective et l'enquête sociale (social inquiry). Ce cadre théorique suggère que les divers acteurs concernés par le phénomène de l'apprentissage en famille pourraient élaborer collectivement les normes de sa gouvernance.

Cette recherche vise : 1) à mieux comprendre les apprentissages démocratiques nécessaires à une gouvernance réflexive de l'éducation, par la modélisation du processus d'apprentissage conjoint de parents-éducateurs et de superviseurs de la scolarisation à la maison, réunis pour la recherche de solutions pour la régulation de cette pratique; et, étant donné que ce processus pourrait ne pas avoir lieu sans l'intervention du chercheur, 2) à accompagner ces acteurs dans le processus visant à élaborer des propositions communes à cet effet.

Dans cette recherche-formation, un comité d'«experts de terrain» s'est vu proposer un programme d'«auto-formation accompagnée», élaboré à partir de l'approche génétique (Lenoble et Maesschalck, 2006; Maesschalck, 2008, 2011, 2012, 2013). Une étude de cas a été menée à partir des données d'observation participante, des comptes rendus de réunions, de grilles d'observation et des documents officiels et de travail. L'analyse, réalisée à partir des concepts du cadre théorique, a permis de décrire et de modéliser le processus d'apprentissage du groupe.

Deux types d'apprentissage du groupe sont décrits : des apprentissages pragmatiques, soit l'organisation de conditions pratiques favorables à l'apprentissage; et des apprentissages génétiques, soit l'autotransformation du groupe vers l'atteinte d'un niveau supérieur de capacité de participation à la gouvernance. Les sous-processus d'apprentissage et leurs principales conditions de réussite seront présentés, ainsi que la «solution» concertée construite par le comité.

Les acteurs ont démontré une capacité d'apprentissage démocratique qui pourrait bénéficier à la régulation de l'apprentissage en famille, ainsi qu'au développement d'autres formes d'«éducation différente». En effet, ce processus de résolution de problème conjoint, pragmatique et contextualisé, offre une piste de déblocage des relations entre citoyens et institutions, quand la gouvernance démocratique et la création des politiques éducatives sont mises au défi par des mouvements émergents, comme l'apprentissage en famille ou des écoles différentes.

Bibliographie

Brabant, C. (2010). *Pour une gouvernance réflexive de l'«apprentissage en famille»*. Étude des processus d'apprentissage de trois groupes de parents-éducateurs au Québec. (Doctoral Thesis, Université de Sherbrooke).

Retrieved from https://docs.google.com/file/d/0B0mcj_60xzVJdm56VWE1UVV3WIU/edit

Brabant, C. (2013). *L'école à la maison au Québec : un projet familial, social et démocratique*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Brabant, C. (2015). *La gouvernance de l'apprentissage en famille au Québec : une solution*. Repéré à https://drive.google.com/file/d/0B0mcj_60xzVJRXZfbHdTcE9ncnc/view?usp=sharing

Brabant, C. and Bourdon, S. (2012). Le changement en éducation et la gouvernance réflexive. Expérimentation d'un modèle d'appropriation du changement par des groupes de parents-éducateurs au Québec. *Éducation et francophonie*, XL(1), 32-55. Retrieved from http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/EF-40-1-032_BRABANT.pdf

Brabant, C., Bourdon, S. and Jutras, F. (2003). Home education in Quebec: Family first. *Evaluation and Research in Education*, 17(2-3), 112-131.

Retrieved from <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/09500790308668296>

Brabant, C., Bourdon, S. and Jutras, F. (2004). L'école à la maison au Québec : l'expression d'un choix familial marginal. *Enfances, Familles, Générations*, 1(1), 59-83.

Retrieved from <http://www.erudit.org/revue/efg/2004/v/n1/008894ar.html>

Dewey, J. (1938). *Logic: The Theory of Inquiry*. New York: H. Holt and Company.

Lenoble, J. and Maesschalck, M. (2010). *Democracy, Law and Governance.*, Aldershot (UK): Ashgate.

Protecteur du citoyen. (2015). *La scolarisation à la maison : pour le respect du droit à l'éducation des enfants. Rapport* du Protecteur du citoyen. Québec, Canada: Assemblée nationale.

Schön, D. A. (1971). *Beyond the Stable State*. New York: Norton.